



COMMUNE DE CLAIRFAYTS

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Directeur Général de Noréade, la Régie du SIDEN-SIAN en date du 10 septembre 2018, le zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de CLAIRFAYTS, adhérente de Noréade, sera soumis à l'enquête publique du 04 octobre au 23 octobre au 2018 inclus. Monsieur Guy LALIN assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

– un dossier sera déposé à la Mairie de CLAIRFAYTS, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de CLAIRFAYTS, lequel les annexera au registre.

Le dossier est également consultable sur le site www.noreade.fr et les observations peuvent être envoyées sur l'adresse mail suivante : epzonage.clairfayts@noreade.fr

– une permanence sera assurée par Monsieur le Commissaire Enquêteur à la Mairie de CLAIRFAYTS le :

Jeudi 4 Octobre 2018	de 14 H 00 à 17 H 00
Jeudi 11 Octobre 2018	de 14 H 00 à 17 H 00
Mardi 23 Octobre 2018	de 14 H 00 à 17 H 00

afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public.